PROCES VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du mercredi 10 février 2016

dans les locaux de la cantine Erdf Melun

PRESENTS : Mmes BONTEMPS Moisette, LEOPOLD Gaëlle, MEROT Mugette, PELLOIE Patricia,
MM. CLEQUIN Jean-Pierre, MENARD Jacky, JONARD Alain, HAAS Daniel, TOULEMONDE Charles, CHOLLET Denis, BLATMAN Gérault, POUILLIER Luc, COTELLE Dominique, RONGEON Alain, MERIEUX Christophe, NOSPERGER Stanislas, GOURGUES Christophe, ARMOOGUN Ken, FAUVEL Henri-Pierre, DALIGAULT Dominique, JACQUIN Jérôme, JOUAS Michel, MARTIN Louis, TEYGEMAN Georges, HUET Guy, POIAGHI Ghislain, DUCROT Sébastien, REYNIER Louis, GUILLOUX MARC, BEGUINE Jean-Jacques, SMIECENCH Jean-Pierre.

ABSENTS EXCUSES : Mmes DELHORBE Marie-Pierre, ARZANO-DAURELLE Christine.
MM. LEFRANCOIS Jean-Louis, ELLUL Simon, LEGRAND Patrick, RADULESCU Mihaï, RENAUDON Claude.

Le quorum des 2/3 étant atteint, le Président ouvre l'Assemblé Générale à 18h45 en rappelant l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Démission du Bureau et du Comité Directeur en place.
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport activité
- Elections Comité Directeur et Bureau 2016
- Questions diverses

Le Président remercie les personnes de leur venue à cette Assemblée Générale Ordinaire.

M. Simon ELLUL pour raisons de santé vous prie de l'excuser de son absence.

Les représentants de la CMCAS Seine et Marne n'ont pu également se dégager de leurs obligations et vous demande de bien vouloir les excuser également.

Les membres présents du Bureau sont :

M. Jacky MENARD, Trésorier

M. Daniel HAAS, Secrétaire adjoint

M. Alain JONARD, Membre du Bureau

M. Jean-Pierre CLEQUIN, Président.

Pour commencer et comme il est de coutume, le Président présente la démission du Bureau et du Comité Directeur 2015.

1. Rapport moral

La dernière assemblée générale a eu lieu le 11 février 2015.

Le bureau s'est réuni à plusieurs reprises en 2015. A chaque fois un compte-rendu a été rédigé et envoyé aux responsables des sections ainsi qu'à la CMCAS.

Le Comité Directeur n'a pas été convoqué l'année dernière.

Une présentation du dossier de subvention a été faite sur le site des Renardières le 16 octobre 2015, la même que celle qui avait été faite à la cantine de Melun 1er octobre 2014 lors du Comité Directeur.

En 2015 le COSEG était composé de 24 sections après l'ouverture des sections "Course à pied" et "Tir à l'arc" aux Renardières.

La répartition géographique des sections est la suivante :

- Dammarie-les-Lys : 1 section
- Melun : 6 sections
- Renardières : 15 sections.

L'ensemble des sections représente un effectif de 493 adhérents

- - 424 Ouvrants Droits ou Ayants Droits soit 86 % de l'effectif
- - 69 Extérieurs soit 14 % de l'effectif

Cette répartition entre agents et extérieurs est conforme aux souhaits du bureau du COSEG qui est d'avoir une répartition limitée à 20 % d'extérieurs dans les sections.

La fête de la CMCAS Melun a eu lieu le samedi 20 juin 2015 sur le site de Bois Le Roi. Le COSEG était présent sur la fête où il avait un stand. Pour cette occasion, un kakémono présentant le COSEG et les différentes sections (activités et personnes à contacter) a été réalisé. Ce kakémono est censé tourner ensuite sur les différents sites du département pour présenter ces activités à l'ensemble des agents.
Le Bureau du COSEG regrette le peu de participation des sections et de ses membres lors de cette fête.
Nous remercions les sections qui ont fait l'effort d''y être présentes et de animations ou présentations qu'elles y ont faites.

Suite à une demande lors de l'assemblée Générale 2014, le Bureau a fait l'acquisition d'écussons et de porte-clés à l'effigie du COSEG. Ils sont à la disposition des sections aux tarifs préférentiels de 0,80€ pour les écussons et de 1,50€ pour les porte-clés (50% étant pris en charge par le Bureau du COSEG). Les sections intéressées peuvent contacter le Bureau pour passer commande.

Le 23 octobre 2015, le Président du COSEG accompagné du trésorier a rencontré le conseiller bancaire du Crédit Mutuel de Melun à sa demande.
Suite à cette rencontre et pour répondre à une directive bancaire, quelques changements sont apparus concernant le fonctionnement des comptes associatifs.
A présent, il n'y aura plus qu'un compte principal d'association et des comptes secondaires de sections. Les frais de fonctionnement seront regroupés sur le compte principal.
Les délégations de gestion des comptes secondaires sont dorénavant données à partir du compte principal. Les sections ayant le Crédit Mutuel comme banque doivent donc s'adresser au Bureau du COSEG pour les changements à ce niveau.
Les sections concernées ont toutes reçu leurs identifiants et mots de passe (Présidents et Trésoriers) pour se connecter au compte de votre section.
Une démarche similaire a été faite auprès du Crédit Agricole de Moret pour les sections des Renardières.

Concernant les demandes de subvention faites auprès du Conseil Général, certaines sections bien qu'affiliées à des fédérations sportives et faisant des compétitions ne reçoivent pas de subvention. Cela est le cas lorsque le nombre d'adhérents dans la section est inférieur à 10 ou si elle ne font pas de compétitions.
Au titre de l'année 2015, notre dossier de demande de subvention n'a été traité que le 7 décembre. Les années précédentes, il l'était courant septembre…

Un montant de 1240 € a été accordé et versé début 2016 au COSEG pour quatre sections.

- Ø Cyclotourisme : 301,00 €
- Ø Plongée : 325,00 €
- Ø Football : 314,00 €
- Ø VTT-BTT : 300,00 €

Au niveau du fonctionnement des sections pas de point particulier pour l'année 2015 excepté l'annonce en fin d'année de la fermeture de la section "Danse Africaine". La section ayant plus de professeur et n'arrivant pas à en trouver ; les responsables de la section souhaite fermer l'activité.
Il a été communiqué aux intéressés les démarches à effectuer pour la clôture de cette section.

Le 26 janvier 2016 nous avons rencontré la CMCAS Melun. Cette rencontre avait pour objet :

1°) De rencontrer le nouveau Président de la CMCAS, M. Jean-Louis LEFRANCOIS qui succède à Thierry CABANERO depuis janvier 2016.
2°) De voir à quelle subvention pouvait prétendre le COSEG compte tenu de la nouvelle baisse du fond du 1% que rencontre actuellement la CCAS (et donc les CMCAS) pour son financement.

La rencontre a débuté par une présentation du COSEG, de son fonctionnement, de ses ressources et de ses règles de calcul des subventions versées aux sections.

Ensuite, le trésorier de la CMCAS M. Antoine MARINO a fait un rappel sur l'historique des précédents et différents clubs qui existaient sur la Seine et Marne. Ces clubs étant des associations loi 1901, elles ne sont pas sous la tutelle de la CMCAS. De ces précédents clubs, seul subsiste le COSEG.

Il pose ensuite la question de savoir qui est responsable en cas de problème financier (détournement d'argent, ou autre).
La réponse apportée est que l'association déclarée et reconnue en préfecture est le COSEG et non pas les sections, c'est donc le Bureau du COSEG et plus précisément son Président qui serait responsable.
Le trésorier de la CMCAS poursuit en demandant "Compte tenu du fait que des extérieurs peuvent être adhérents du club n'y aurait-il pas éventuellement d'autres risques ?" A sa connaissance, une section serait présidée par une personne extérieure à nos industries.
Vérifications faites dans les statuts, les personnes étrangères aux Industries Electrique et Gazière ne peuvent être membre du Comité Directeur. Les

Présidents de sections étant membre d'office du Comité Directeur, il ne peut y avoir de personnes extérieures à nos industries pour Présider une section.
Le bureau sera amené à revoir ce problème avec la section concernée.

Le nouveau Président de la CMCAS, Jean-Louis LEFRANCOIS a abordé ensuite le second point. La baisse des ressources au niveau de la CCAS. Celle baisse de 20% cette année, est répercutée sur les CMCAS qui voient leurs activités impactées d'autant.
Dans ces conditions et souhaitant de façon équitable que tous les bénéficiaires soient concernés par les mesures à prendre, la CMCAS se trouve contrainte de limiter la subvention au COSEG à 24 800 € pour 2016. La demande initiale du COSEG était de31 000 €.
Le trésorier du COSEG fait remarquer qu'en 2015, la subvention était de 30 000 € et que le club avait terminé avec un déficit de 2 041,99 € qu'il avait dû absorber sur ses fonds propres.
Ceci étant, le Bureau du COSEG comprend tout à fait la situation et adhère totalement à la nécessité de solidarité.
Compte tenu de la baisse de subvention allouée au COSEG, une révision des subventions versées usuellement aux sections est incontournable. Le solde des fonds propres du club ne permettra pas d'assurer en 2016 un versement des subventions sur les bases habituelles de calcul.
Lors de la réunion du Bureau du 26 janvier 2016, des mesures ont été étudiées pour assurer un équilibre financier acceptable. Elles seront présentées dans le bilan financier qui suit.

Pour conclure ce rapport moral, le président remercie au nom du Bureau et en son nom l'ensemble des responsables et membres des bureaux des sections pour le travail réalisé en 2015 dans l'organisation et le fonctionnement de leur section respective.

2. Rapport financier

Le rapport financier est distribué et commenté par le trésorier.

Il présente le bilan financier 2015 où malgré une subvention de 30 000 € de la part de la CMCAS, le bilan se termine sur un déficit de 2 041,99 € compensés sur les fonds propres du club pour équilibrer les comptes.

Compte de résultat 2015 ainsi que le bilan de l'exercice 2015 en annexe.

Les documents et factures nécessaires à la comptabilité sont à la disposition de tous auprès du trésorier du COSEG. Pour les consulter, il suffit d'en faire la demande au président du COSEG.

VOTE DU QUITUS : Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité des voix.

Le trésorier présente ensuite le prévisionnel pour 2016 qui est annexé au Procès Verbal.

Le trésorier explique ensuite que le montant de 24 800 € de subvention accordé par la CMCAS ajouté au solde du club ne permettrait pas au Bureau du COSEG de verser des subventions aux sections sur les bases habituelles de calcul et de régler les charges d'infrastructures (4 320,00 €) que la CMCAS a transférées au COSEG fin 2014.

Les frais des infrastructures à la charge du COSEG étant incompressibles à ce jour, le seul levier à la disposition du Bureau pour avoir une situation acceptable était la révision des règles d'attributions des subventions versées aux sections.

Une première suggestion avait été de réduire toutes les subventions de 25%. Cela aurait été très pénalisant pour les sections qui ont des professeurs ou qui font des compétitions fédérales (les sections avec une part fixe de 1 000 €). L'analyse sur la durée montre que ces sections ont financièrement très peu de marge de manœuvre.

D'autre part, à la vue des soldes en banque de certaines sections et des prévisionnels faits pour 2016, il a semblé au Bureau qu'un effort pouvait être consenti à l'instar des sections Volley et Badminton qui avec leur solde en banque on annoncé qu'elles devraient pouvoir assurer leur activité l'année 2016 sans subvention.

Les critères d'attribution des subventions pour 2016 seront donc :

- Appliquer une baisse de 25% sur la part variable des sections ayant un fixe de 1 000 € (sections avec professeurs, compétitions fédérales, sports mécaniques)
- Appliquer la baisse de 25% sur la part fixe et la part variable pour les autres sections.
- Ne pas verser une subvention systématique aux sections qui pourraient le supporter et qui sont au nombre de 4 (Volley, Badminton, Course à pied et Basket)

Ces 4 sections ont toutefois la possibilité de demander une subvention exceptionnelle au Bureau du COSEG si le besoin se présentait en cours de saison.

Le trésorier et le Présidents attirent l'attention de tous sur le fait que les mesures prises pour pouvoir fonctionner cette année ne pourront pas et ne devront pas être reconduite en 2017.
Il est donc nécessaire qu'au cours de cette année les critères de calcul et d'attribution des subvention soit revus et validés en Comité Directeur.

Concernant les montants des cotisations au COSEG, elles sont maintenues à 3 € pour les OD et AD et à 6 € pour les extérieurs.

3. Rapport activité

Le Président donne ensuite la parole aux sections afin qu'elles présentent chacune leur tour leur rapport d'activité. Le représentant de la section Cyclotourisme Renardières ayant une contrainte horaire annoncée en amont, la parole lui est donnée en premier.

SECTION CYCLOTOURISME RENARDIERES

En 2015, la section a continué son chemin avec des activités variées. Le nombre de licenciés n'évolue pas il est de 8 adhérents.

Activités réalisées

Les membres de la section ont participé :

- A quelques randonnées locales,
- Au BCMF du Morvan le 27 et 28 juin 2015. Soit 210 km et plus de 3000 m de dénivelé. Les participants l'ont effectué en deux étapes. Le samedi une boucle de 90 km au nord de Château-Chinon qui a permis de découvrir la forêt morvandelle, le lac de Pannecière suivit de l'ascension du *col des Pasquelins* (674m) avant de terminer par une dernière côte à 10% pour revenir au point de départ. Dimanche matin, une boucle de 130 km et 2300 m de dénivelé les ont conduits vers les sommets du Morvan par le *col du Rebout* (615m).
- A la semaine fédérale (77ème édition) organisée à Albi du 2 au 9 août 2015.
- Le WE du 19 et 20 septembre à la rencontre cyclotourisme "Fernand Flaujac" organisée par la CMCAS Valence à Salavas. Deux circuits étaient proposés 90 km et 140 km avec 2100 m de dénivelé. Cette rencontre nous a permis de découvrir les merveilles naturelles des gorges de l'Ardèche.

- Début septembre, à la 16ème édition de notre semaine montagnarde qui s'est déroulée à Ripoll, en Catalogne espagnole, situé à 65 km au sud de Bourg-Madame.

Au programme : 7 étapes, environ 100 km par jour et 70 cols. Région prédestinée à la pratique du cyclotourisme, la semaine a été marquée par la découverte de beaux paysages du Ripollès et de la Garrotxa, et cela malgré une météo défavorable lors des dernières étapes.. Encore une fois, sans notre passion de franchir des cols, peut-être n'y serions-nous jamais allés et c'eût été vraiment dommage...



- A la semaine VTT et pédestre qui s'est déroulée fin septembre pour la découverte du Haut Pays Niçois, près de la ville de Tende, du col éponyme, et au village de La Brigue. Les cyclistes ont randonné alentour sur des circuits préparés par François. Les dames qui ne pratiquaient pas le VTT, ont arpenté les petits sentiers des environs, les agrémentant de visites culturelles et quelquefois accompagnées par les cyclistes les jours de mauvais temps : Musée des Merveilles, les fresques de la Chapelle des Fontaines.



Merci à la CCAS de nous avoir prêté le minibus pour l'ensemble de nos sorties.

Gestion de la section

Le bureau est reconduit pour 2016 avec Dominique Cotelle (responsable) et Marie Hélène Foucard (trésorière).

Une partie de la subvention a été redistribuée aux adhérents en fonction des activités réalisées. Le reste sera utilisé comme fond de roulement.

Trésorerie :

La dépense globale des adhérents ayant participé aux sorties organisées par la section s'élève à 10000 €.

Prévisions 2016

BCMF :

La section participera à une ou plusieurs cyclo-montagnarde. La FFCT propose les monts de l'Espinouse, les Vosges, Annecy ou le Jura.

Semaine montagnarde :

Cette année, nous rejoindrons l'ile de beauté, qui se révèle un paradis pour les cyclotouristes, avec ses plages, son eau turquoise et ses sentiers de randonnées. A partir de trois camps de base, Ajaccio, Propiano et Porto-Vecchio nous partirons à la découverte de ses paysages grandioses, gravirons le col le plus bas de France, le *col de la Guarda* (19m), le plus long de France avec 35 km de montée ininterrompue, *le col de Vergio* (1477m) et l'un des plus beaux de France, le *col de Bavella* (1218m). Encore un beau programme en perspective.

Le déplacement étant une part importante du budget la section a choisi d'associer la semaine VTT.

Semaine européenne :

Elle est organisée du 9 au 16 juillet à Auch dans le Gers.

SECTION CYCLOTOURISME MELUN

Compte rendu 2015

L'effectif de la section est resté stable et nous avons reconduis un calendrier assez comparable à celui de l'année précédente avec simplement quelques évolutions.

Un RDV mensuel à Milly la forêt le samedi pour des parcours en moyenne de 70 kms ouvert à tous.

5 randonnées réservées aux membres de la section cyclo réparties sur l'ensemble de l'année.

1/Autour du Lubéron : La première évolution est de proposer une randonnée sur plusieurs jours pour préparer la saison.Un parcours assez exigeant pour un début d'année. Un magnifique parcours uniquement sur des voies vertes et sous un beau soleil encore hivernal.

2/Week end en Auvergne : Autour du superbe village de Salers dans le Cantal. Deux parcours assez musclés dans les Monts du Cantal. Une bonne préparation pour La Grande Randonnée.

3/Randonnée autour du Mont Ventoux : 1 semaine sous une chaleur écrasante avec comme principale difficulté l'ascension du Mont Ventoux par son côté légendaire.

4/La Loire à vélo : Début août nous avons reconduis le Week end d'été en bords de Loire. Un havre de tranquilité à 2h00 de Paris. Nous avons parcouru un nouveau tronçon de la Voie Verte « la Loire à Vélo » un parcours très agréable au bord de la Loire sur des routes réservées aux cyclistes.

5/Les Gorges de l'Aveyron : Cette dernière randonnée a été à l'image de l'ensemble de l'année. Un temps magnifique pour la saison avec en prime une région superbe sous une belle couleur automnale.

Projet 2016

L'effectif de la section restera constant, nous avions envisagé de rechercher de nouveaux adhérents, mais face aux incertitudes budgétaires, nous avons jugé qu'il ne serait pas raisonnable d'être pro-actif cette année dans ce domaine.

Nous faisons évoluer les Parcours Club en proposant des sorties en semaine en lieu et place de quelques samedi afin de dynamiser la participation des inactifs dont la proportion est grandissante.

6 Randonnées seront proposées et réparties au fil de l'année. Un début de saison plutôt cyclosportif avec comme point d'orgue, la Grande Randonnée dans le Mercantour. Un second semestre cyclotouriste avec des parcours nettement plus allégés.

Première randonnée : 4 jours dans le Sud du Lubéron

Randonnée de Printemps : 2 jours autour du Lac du Bourget

La Grande Randonnée : 6 jours en très haute montagne dans le Sud des Alpes

Randonnée d'Eté : 2 jours en bords de Loire

Randonnée d'Automne : 2 Jours sur la Côte Atlantique

Dernière Randonnée : 1 Journée sur l'Ile de Noirmoutier

SECTION RANDONNEE PEDESTRE MELUN

Notre AG c'est tenue à la M.F. de SERBONNES le 27 novembre 2015 – 53 participants.

Pour 2015 la section « Marche et rêve » est de 74 adhérents en 2015 dont 3 extérieurs - 4 nouveaux adhérents – 7 n'ont pas repris leur adhésion en 2015 - 37 femmes - 37 hommes.

ACTIVITES 2015 :

- 308 personnes ont participé aux 16 randonnées, avec une moyenne de 18 à 20 personnes.
- 1 Randonnées à thème : rando-soupe.
- 1 randonnée-barbecue à l'étang de le Goutte – rando le matin suivi d'un barbecue
- 1randonnée a été organisée et proposée à tous les agents de la CMCAS le 11 octobre : 42 participants
- 2 séjours ont été organisés :
- La Touraine hébergement aux gîtes Chinon - du 14 au 21 juin 2015 - 20 participants.
- Le Languedoc Roussillon à la M.F Cap d'Agde - du 06 au 13 septembre - 38 participants.

ACTIVITES 2016 :

- Un calendrier est établi tous les semestres avec en moyenne 2 randonnées par mois
- En juin, un séjour en Bretagne demande sera faite à la M.F. de Trébeurden
- Du 24 septembre au 1er octobre : séjour-randonnées à Madère - 38 inscrits.

ELECTION DU BUREAU :

Jean-Michel Moreau ne se représente pas et ne veut plus faire partie du bureau.

bureau élus par l'Assemblée Générale :

Patricia ROBIN – Muguette MEROT – Marie Odile LECONTE – Louis REYNIER – Jean Jacques BEGUINE – Louis MARTIN – Jean Pierre SMIECENCH – Laurent LEFEUVRE – Jean Pierre MANGEOT.

Selon notre règlement intérieur, l'AG élit directement le président, le secrétaire et le trésorier.

Pas de volontaire pour ces 3 postes. Si pas de volontaire la section sera dissoute suivant l'article 8 du règlement

Proposition de Jean-Jacques Béguine de gérer la section rando avec une administration collégiale.

Les 9 membres acceptent de faire partie de cette nouvelle organisation. Voté à l'unanimité.

Louis MARTIN représente la section « RANDO Marche et Rêve » auprès COSEG
Muguette MEROT est trésorière de la section

SECTION ZUMBA RENARDIERES

Les cours de Zumba se sont déroulés sans encombre. Aucune activité particulière à signaler.

Le coût des cours a nettement augmenté, cela va contraindre la section à revoir son nombre de cours pour coller à l'équilibre financier.

SECTION SQUASH RENARDIERES

La section Squash Renardières propose aux agents et leurs familles de découvrir le squash et propose de subventionner sa pratique dans le club de Varennes sur Seine (à côté de Montereau).

Les joueurs confirmés ou débutants sont les bienvenus pour pratiquer en loisir ou en compétition dans le championnat de la ligue Ile de France.

La section squash des Renardières propose, une équipe en compétition de la ligue Ile de France. Les rencontres à domicile se sont jouées depuis dix ans au Pacificlub à Melun. Ce club a fermé ses terrains de squash à l'été 2015 et le nouveau club hôte pour nos compétitions est à Charletty (75013).

L'année 2015 a été marquée par l'organisation d'un tournoi interne permettant de réunir lors d'une soirée squash les adhérents de la section (14 participants).

Pour 2015 :

23 adhérents (7 extérieurs et 16 agents des renardières).

Une équipe fédérale en 2ème div. Championnat de ligue IdF en 2014-2015.

Une équipe corpo en 3ème div. Championnat de ligue IdF (club hôte à Charletty) en 2015-2016.

Un tournoi interne le 6 novembre 2015 au club d'Avon.

Prévision 2016 :

20 adhérents (20 OD/AD).

Une équipe corpo en 3ème div. Championnat de ligue IdF (club hôte à Charletty) en 2016-2017.

Organisation de deux tournois internes.

Contact Compétition :	Daniel BANC : 01.43.69.82.45 Stanislas NOSPERGER : 01.60.73.66.91
Contact Loisir :	Sokha LEANG : 01.60.73.66.69 Eva Bertrand : 01.60.73.75.55

Lieu : Salle de sport FiveFitness à Varenne-sur-Seine.
horaire : à fixer en binôme.

Cotisation : 20 € + 70 € carnet de 15 séances (possibilité 95 € à Avon Squash)



Tournoi interne du 6 novembre 2015.

SECTION VTT-BTT MELUN

En cette fin d'année 2015, le club est constitué de 40 personnes.

Participation à environ 40 randonnées organisées en Ile-de-France et départements limitrophes, sous l'égide d'une fédération et / ou d'un comité.

Une seule grande sortie (sur un week-end) a été organisée cette année. Six adhérents ont participé à la « Granit'Montana » dans la Haute Vienne.

D'autres événements sportifs n'ont pas pu réunir le nombre d'adhérents escomptés (6 minimum afin de limiter les frais).

La semaine VTT, rendez-vous convivial important dans la vie du club, s'est déroulée dans un magnifique arrière pays niçois (SISTERON / FREJUS). Pendant 7 jours pleins, 13 participants sur 332km avec 7900m de dénivelé positif et 8000m de négatif.

Cette semaine peut être classée dans les plus belles, elle mérite bien le podium…Tout était au rendez-vous : la météo, les parcours, les panoramas, l'ambiance, les gîtes et les victuailles.

Rando VTT nocturne « 5ème Lucioles en selle » organisée par la section

Annulé par un manque d'effectif pour assurer l'organisation en toute sécurité.

Rando VTT « La 19ème Bacotte » organisée par la section

Notre randonnée qui n'a jamais eu de loupé dans toute l'histoire du club a dû être annulée par un MANQUE DE SERIEUX TOTAL DE L'O.N.F.

Au bout de 38 jours d'attente, un récépissé d'autorisation « sous réserve ».

Nouvelle tenue

Une nouvelle tenue VTT pour les adhérents a été créée. La réception des maillots et cuissards ne devrait plus tarder.

Changement de présidence pour la saison 2015/2016.

Merci à Emmanuel PLE qui a assuré la Présidence de la section pendant 3 ans.

SECTION STRECHING DAMMARIE

La section Stretching et Renforcement Musculaire de DAMMARIE a fonctionné en 2015 avec 19 adhérents, 62 cours en alternance STR/RM dispensés par une professionnelle diplômée.

Un casse croute clôturant la saison 2015 et a permis d'expliquer aux adhérentes, les difficultés prévisibles de budgétisation de l'activité, compte tenu de l'impact de la restriction budgétaire au niveau de la CCAS et par répercussion, de la CMCAS.

L'année 2016 a donc commencé en anticipant cette réduction de fonds (1 seul cours au lieu de 2 sur certaines semaines). L'activité se déroule avec toujours une alternance des cours STR / RM

(prévision de 54 cours sur l'année).

Une augmentation de la cotisation des adhérentes a également été décidée, afin de compenser solidairement la diminution du budget (40€ au lieu de 30 €).

La section sportive de DAMMARIE, remercie la CMCAS et le COSEG pour l'octroi du budget sans lequel, la section ne pourrait exister.

SECTION COURSE A PIED RENARDIERES

2015 : 36 adhérents dont 1ext et 1 thésard

34 tee-shirts distribués avec inscription Coseg 77 Les renardeaux montant total : 628€

16 remboursements de participation à des courses à hauteur de 30€ maximum : montant total : 434,5€

2016 : 35 adhérents dont 0 ext et 3 thésards

3 tee-shirt déjà distribués pour les nouveaux arrivants

Prévision de remboursement de courses à hauteur de 30€

Activité prévue : inscription prise en charge par le club pour la course du 22 mai de Fontaine le port suivi d'un barbecue sur les stade des Renardières

Changement de trésorier à partir de janvier : Antoine Ambard démissionne et est remplacé par Frédéric Delabrouille qui aura comme le président et le secrétaire la signature du compte n°97507272197

Renseignement à prendre auprès de l'ufolep pour envisager une licence et demander par la suite une subvention auprès de la région

SECTION BASKET RENARDIERES

Le club de basket-ball des Renardières a été fondé en 2008. Le club est mixte et comptait 19 adhérents en 2015. La cotisation annuelle s'élève à 25€.

Les séances de basket se déroulent au gymnase des Hautes Peines entre 12h15 et 13h30 le mardi et le vendredi. Elles débutent par un échauffement, et se poursuivent par un entraînement technique (exécution de passes, de shoots et mise en œuvre de tactiques collectives simples), pour enfin terminer avec un match en tout-terrain. Les équipes sont souvent mixtes et toujours équilibrées.

Des tournois ont été organisés chaque année entre 2012 et 2015. Ils se sont déroulés dans une atmosphère ludique et conviviale. Chacun des événements a attiré un nombre important de spectateurs et a vu s'affronter une petite dizaine

d'équipes. Tous ont apprécié l'ambiance ainsi que les décorations et la buvette où l'on pouvait acheter sandwiches et boissons.

Contacts sur le site des Renardières :
Mihai Radulescu (ENERBAT) : 57 72 88
Géraud Blatman (MMC) : 57 70 39

SECTION TAI CHI CHUAN RENARDIERES

Les cours de Tai Chi Chuan, qui existent depuis 2003, se pratique le lundi de 17h15 à 18h45. Nous avons un professeur diplômé à enseigner l'école YANG, Monsieur Michel Barroy.

Cette "gymnastique" chinoise, douce et énergétique, peut être pratiquée par tous, à tout âge de la vie. Grâce au Tai Chi, on peut apprendre à trouver le calme intérieur et l'harmonie. Ces effets bénéfiques persistent dans le quotidien bien après l'entraînement.

Pour l'année 2015, le nombre de participants était de 8 ouvrants droits dont un ouvrant droit arrivé en septembre et 3 extérieurs.

Le club d'Avon continue de faire des rencontres au parc de Bel Ebat à Avon pendant l'été.
Il organise toujours tous les premiers dimanches de chaque mois un rendez-vous régulier au parc de Bel Ebat à Avon, à l'image de ce qui existe dans de nombreux parcs, non seulement en Chine, mais aussi à Paris ou autre grande ville.

En janvier 2016, les adhérents sont composés de 6 ouvrants droits et 3 extérieurs. La date des stages de perfectionnement prévue en juillet ou/et août n'a pas été arrêtée. En fonction des participants, d'autres stages seront planifiés en cours d'année.

En juin, le professeur regroupe tous ses élèves dans le parc du village de Villiers en Bière. C'est un moment de détente, de rencontre et de partage de la pratique du Tai Chi Chuan. Le midi, un pique nique clôture ce rassemblement convivial.

SECTION ARCHERIE RENARDIERES

https://cosegarcherie.wordpress.com

Synthèse de l'année 2015

Après la manifestation d'intérêt de 2014, l'année 2015 a vu concrètement naître la section Tir à l'arc du COSEG.

Le premier semestre 2015 a été consacré à la recherche du local qui permette d'accueillir nos séances d'entraînement. Nous avions initialement pensé au gymnase des Renardières mais les travaux d'aménagement nécessaires à la sécurisation des lieux rendaient coûteuse et administrativement complexe la chose. Dans un deuxième temps nous nous sommes retournés vers le club de tir à l'arc de Veneux qui pratique l'hiver en intérieur dans le boulodrome mais la cohabitation avec les boulistes faisant, cette deuxième option n'a pas été possible. Sur la fin du printemps la CCAS et le site nous ont proposé un petit local situé juste sous la cantine du site (https://cosegarcherie.wordpress.com/2015/09/24/acces-au-local).
Le troisième trimestre a été consacré à l'ouverture d'un compte au Crédit Agricole et à l'aménagement du local (https://cosegarcherie.wordpress.com/2015/09/06/amenagement-du-local).
Après de nombreux allers et retours administratifs avec notre banque et aussi avec à un peu d'huile de coude nous avons pu déposer sur le compte la subvention du club et engager les travaux. Le local a dû être débarrassé durant l'été et dès fin juillet nous avons pu installer le pas de tir et les protections. Grâce à la subvention nous avons pu acheter une petite dizaine d'arcs, des flèches et le petit équipement qui va avec (protections des bras et des doigts). Avec l'aide du club de Bois le Roi (https://usbtiralarc.wordpress.com) nous avons pu récupérer gratuitement trois cibles (https://cosegarcherie.wordpress.com/2015/10/02/nos-sponsors).

La première flèche a été tirée le 4 septembre (https://cosegarcherie.wordpress.com/2015/09/04/premiere-fleche), l'assemblée constituante a été réunie le 28 septembre (https://cosegarcherie.wordpress.com/2015/09/07/assemblee-generale-constituante-le-28-septembre-a-13h15-au-local) et le premier cours a été donné

le 13 octobre. Le dernier trimestre a permis d'ouvrir informellement l'activité. C'est depuis début janvier 2016 que nous avons procédé aux inscriptions formelles.

Pour 2016 nous souhaitons compléter notre matériel (branches de rechanges, matériel un peu plus avancé pour les initiés) et engager des démarches pour « pousser les murs » du local et tirer un peu plus loin. Nous tirons aujourd'hui à 10m et nous pourrions tirer à 15m au moins si nous pouvions casser une cloison en parpaings. Ces projets sont motivés par les progrès relativement rapides de nos archers initialement majoritairement débutants qui aujourd'hui commencent à grouper très correctement leurs flèches.

Le président
Charles Toulemonde

SECTION BALL TRAP RENARDIERES

Bilan 2015

11 adhérents :

- 2 ouvrants droits
- 5 ayants droits
- 4 extérieurs

Nous n'avons pas d'infrastructures, nous nous entraînons sur les stands de tir de la région, principalement à Charmentray près de Meaux et Nemours.

La section et affiliée à la FSGT 77_91.

4 adhérents participent régulièrement à diverses compétitions FSGT Régionales et Nationales. Les autres pratiquent en loisir.

Listes des compétitions où nous avons participé.

- Le 14 mars : Grand Prix de l'Essonne FSGT Parcours, Skeet et Compak à Trap 77 (77)
  4 inscrits.
- Le 11 avril : championnat d'Ile de France FSGT Parcours à Trap 77 (77)
  2 inscrits.
- 15 et 16 mai : finale CCAS Chalenge Marcel PAUL à Biscarosse (40) organisé par la CMCAS de Bayonne
  2 inscrits



- Du 23 et 24 mai championnat de France FSGT à Montluçon (03)
  3 inscrits.



- 6 juin championnat d'île de France de Fosses Universelles à Charmentray (77).
  Résultat : 4eme vétéran
- Le 20 juin championnat d'Ile de France de DTL à Charmentray (77)
  3 inscrits
  Résultat : 1 podium 2ème en Vétéran.

- Le 4 juillet GP Combiné de Fosses à Crépy (02)
  2 inscrits
- Le 5 septembre championnat d'île de France de combiné à Nemours.
  4 inscrits.
  Résultat : 3 podiums 1er et 3ème en Sénior, 2ème en Vétéran et 5ème en équipe

Nombreuses séances d'entraînements sur les stands de la région avec les adhérents qui ne pratique qu'en loisir.



Finale CCAS Challenge Marcel Paul Biscarosse Mai 2015

Le Président de la section
M. Denis CHOLLET

SECTION MOTO MELUN

Bilan des activités 2015

Bureau COSEG MOTO MELUN 2015 composé de :
Michael RONGEON, Alain RONGEON

Assemblée Générale le : 29 avril 2015

Maintien du nombre d'adhérents par rapport à 2014 : 2 départs compensés par 2 arrivées au cours de l'année

L'assemblée générale s'est tenue au cours du 2ème trimestre 2015. Des projets de sorties et de randonnées ont été définies pour l'année 2015. Malheureusement 2 faits majeurs au cours de l'année n'ont pas permis de respecter le programme que nous nous étions fixé.

En 1er lieu une météo défavorable dû aussi surprenant que cela puisse être a la canicule estivale, et en 2ème lieu, les rumeurs de problèmes budgétaires au sein de la CCAS avec les répercutions éventuelles induites pour le COSEG sur le fonctionnement des différents clubs, Cela nous a incités par esprit de prudence à annuler certaines sorties sur une journée et sur 1 week-end, d'avoir une réserve de trésorerie qui nous permettra de pouvoir encore exister a minima jusqu'en 2017

REALISATIONS DE L'ANNEE

1 - Sortie au salon Rétro Mobile

2 - Sortie dans la région de Compiègne et du château de Pierrefonds

3 - Randonnée d'une semaine dans les Alpes Française et en Suisse

4 – Ballade dans la vallée de l'Yonne

5 – Sortie le long des rives de la Loire avec visite guidée de l'aérodrome d'Orléans

6 – Journée a thème avec la visite du salon de la moto

BILAN : Malgré quelques impondérables, le bilan de l'année est positif, à été riche en retrouvailles et au plaisir que nous avons à rouler ensemble

SECTION KARTING MELUN



Bilan des activités 2015

Bureau KART'ELEC 2015 composé de :
Christophe GAUTIER, Michael RONGEON, Alain RONGEON

Assemblée Générale le : 26 janvier 2016

Effectifs : 15 adhérents (pour mémoire, 5 départs pour 3 arrivants en 2015)

- Février 2015 : Sessions d'entrainement hivernal à l'abri des intempéries (Indoor karting Buffo à Dammarie les Lys)

- Juin 2015 : Journée Kart de compétition Rotax 2 temps sur la piste de Soucy près de Sens.

- Participation au championnat Kartland de Moissy Cramayel sur la piste de 1 700 m qui est unique en France par son tracé et qui accueille les meilleures équipes d'Ile de France.

Engagement de plusieurs équipes pour 5 soirées de courses (3 avril / 17 avril / 22 mai /2 octobre / 21 novembre).

Le niveau des concurrents est de plus en plus relevé, nous terminons 22ème sur 64 équipes classées en soulignant une 6ème et 8ème place de nos équipes lors de 2 courses.

A noter l'annulation du Challenge Karting INTER SLV 2015 organisé par la CAS Seine et Marne.

BILAN : De nouveaux adhérents cette année et toujours une bonne ambiance lors de nos rendez-vous.

SECTION TENNIS RENARDIERES

Activités de la section en 2015

Effectif

La section Tennis du COSEG 77 compte 14 membres au 30/06/2015.

Entraînements

La section propose des séances d'entraînement animées par des professeurs du Tennis-Club de Montereau. Hors vacances scolaires, trois entraînements d'une heure ont lieu chaque semaine, dans le gymnase des Renardières, par groupe de niveau :

Niveau	Jour	Professeur	Nb de participants
Débutant	Lundi19h15	Pauline Royer	5
Moyen	Lundi18h15	Pauline Royer	3
Confirmé	Jeudi12h00	Fabien Hamon	6

Il n'y a pas de joueurs-membres actuellement inscrits en compétition.

Pratique libre

Le gymnase des Renardières est laissé en libre accès. De nombreux agents viennent jouer en loisir (sans cours) mais ne sont pas tracés.

Le court extérieur, à proximité du gymnase, est condamné dans l'attente de sa rénovation. Les discussions entre la CMCAS et le site sont au point mort, le site ne souhaitant pas s'engager à rembourser la participation de la CCAS en cas de vente des installations avant 10 ans.

Beach-tennis au Tennis-Club de Montereau

Deux sessions de beach-tennis ont été organisées au Tennis-Club de Montereau en mai 2015 sur le créneau du lundi soir. Le matériel était mis à disposition par le club et les séances encadrées par des professeurs du club. Une dizaine de membres étaient présents à chacune des séances.

Participation à la fête de la CMCAS à Bois-le-Roi

A l'occasion de la fête de la CMCAS 77 à Bois-le-Roi le 20/06/2015, deux membres de la section Tennis étaient présents sur le stand du COSEG. Une animation beach-tennis était organisée l'après-midi. Le matériel était mis à disposition par le Tennis-Club de Montereau.



Portes ouvertes de la section Tennis

Une séance « Portes ouvertes » était organisée le 25/06/2015 entre 12h et 14h. Les agents du site des Renardières étaient invités à jouer et à partager un verre de l'amitié. Une dizaine de membres de la section étaient présents ainsi que 5 agents des Renardières.

Pot de fin d'année

Un barbecue de fin d'année était organisé le 29/06/2015 à partir de 18h. Une dizaine de membres étaient présents.

SECTION YOGA RENARDIERES

Horaire de l'activité : le lundi de 12h05 à 13h05

Bureau

Présidente : Christine Arzano-Daurelle

Trésorière : Cécile Vautier

Secrétaire : Dominique Daligault

Secrétaire adjointe : Anny Mirande

Depuis septembre 2014 : Christine est notre nouveau professeur de Yoga

18 tapis ont été achetés pour compléter ceux que nous avons et remplacer les anciens

Année 2015 :

• Augmentation du nombre d'adhésion

• Cours pendant les vacances scolaires (au moins 1 lundi sur 2)

• Mini-stage de YOGA lors des vacances scolaires de la Toussaint

• Manque de vestiaires mais les vestiaires rénovés seront bientôt disponibles

• Accueil de Imai chien guide d'aveugle en formation

• Le repas du club est prévu le 27 novembre 2015

• Etude de la possibilité de cours le vendredi : pour l'instant remplacement des cours non donnés le lundi.

PERSPECTIVES 2016

- Ø Un repas (pique-nique ?) en juin.
- Ø Un repas de fin d'année.
- Ø D'autres mini-stages en fonction des disponibilités du professeur (pendant les périodes de disponibilité du gymnase : vacances scolaires, début juillet ou fin août) avec un cours par jour pendant une semaine.
- Ø Assemblée Générale : à prévoir en juin ou septembre avec élection de bureau.



SECTION FOOTBALL RENARDIERES

RAPPORT D'ACTIVITES

La section compte actuellement 28 licenciés dont 16 sont des ouvrants ou ayant droits.

L'activité est ouverte à tous les AD et OD quel que soit leur niveau et également aux stagiaires du site des Renardières.

La section a tenu un stand à la fête de la CAS à Bois-Le-Roi, ce qui a permis de recruter un ayant-droit.

Compétition:

2 entraînements ont lieu en semaine (Mardi et Jeudi de 19h00 à 21h00), ils sont dispensés par un entraîneur bénévole.

La compétition a lieu le Dimanche matin, la section a une équipe inscrite en coupe et en championnat de la FFF.

Le club a terminé hier la saison 2014-2015 à la 4éme place sur 11 équipes et est allée jusqu'en demi-finale de la coupe CDM de seine et Marne.

Tournois :

La section organise chaque année, 2 tournois inter-département pour les agents du site des Renardières.

Pour 2016, il est prévu la même chose, le premier aura lieu au gymnase le 15 mars, et celui en extérieur est prévu le 31 mai.

Dépenses et recettes :

La Section perçoit une subvention de la part du COSEG de l'ordre de 1700€ et une aide du Conseil Général .

Les cotisations perçues de la part des licenciés sont les suivantes :

- 80€ pour les AD et OD,
- 90€ pour les extérieurs,
- 25€ pour les dirigeants,
- 35€ pour les pratiquants qui ne font pas de compétition.

Les dépenses majeures se répartissent sur les frais pour la FFF (inscriptions, licences, arbitrages,…), l'achat du produit de traçage (dépense non négligeable), les frais des tournois et le remplacement du matériel commun avec un roulement sur plusieurs années pour les maillots, shorts, chaussettes, filets et matériel d'entraînement. Le club achète de quoi tenir une buvette lors des tournois et renfloue le compte avec la recette.

Pour la demande de budget 2016, le club a demandé moins de subvention, du fait qu'il n'y aura pas beaucoup de dépense matérielle cette année.

Activités extra-sportives:

La Section organise tous les ans des activités pour les licenciés du club et leur famille. Ces activités sont prises en charge à 100% par les participants:

Entretien du stade:

Les installations sont entretenues par le site (tonte, entretien, dépannage, fourniture eau, électricité, …)

Depuis 3 ans, le site a sa propre station de traitement d'eau qui alimente tout le site en eau potable mais également le complexe sportif. La DRIRE a imposée au Site, une consommation maxi journalière qui est atteinte quotidiennement. Depuis 2 ans, le Site nous a donc interdit d'arroser la pelouse, pour ne pas accentuer cette surconsommation, ce qui a pour conséquence directe, une dégradation de plus en plus importante du terrain.

SECTIONS N'AYANT PAS REMIS DE RAPPORT D'ACTIVITE 2015 :

- Badminton
- Danse Africaine
- Fitness
- Plongée
- Rock
- Step
- Volley.

4. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR ET DU BUREAU DU COSEG 2016

Il est rappelé l'article 8 des statuts qui stipule que le Comité de Directeur est composé d'un 1 membre de chaque section (responsable de la section habituellement) + le Président de la CMCAS + Chef de Service + le Bureau du COSEG.

Les représentants de la CMCAS étant ipso facto des membres du Comité Directeur de par leur fonction, ils ne sont pas soumis au vote de l'Assemblée Générale du COSEG.

REPRESENTANTS LA CMCAS SEINE ET MARNE

PRESIDENT : LEFRANCOIS JEAN-LOUIS

CHEF DE SERVICE : DELHORBE MARIE-PIERRE

Les membres du Comité Directeur issus des sections sont :

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :

SECTION ABYSS MELUN	LEGRAND PATRICK
SECTION CYCLOTOURISME MELUN	RENAUDON CLAUDE
SECTION KARTING MELUN	GAUTIER CHRISTOPHE
SECTION MOTO MELUN	RONGEON ALAIN
SECTION RANDONNEE MELUN	MARTIN LOUIS
SECTION VTT-BTT MELUN	FAUVEL HENRI-PIERRE
SECTION STRETCHING DAMMARIE	BONTEMPS MOÏSETTE
SECTION ARCHERIE RDS	TOULEMONDE CHARLES
SECTION BADMINTON RDS	BRINCOURT THIERRY
SECTION BALL TRAP RDS	CHOLLET DENIS
SECTION BASKET RDS	RADULESCU MIHAÏ
SECTION COURSE A PIED RDS	POUILLIER LUC
SECTION CYCLOTOURISME RDS	COTELLE DOMINIQUE
SECTION FITNESS RDS	MELLOTTEE PATRICIA
SECTION FOOTBALL RDS	JONNARD ALAIN

SECTION ROCK RDS	MERIEUX CHRISTOPHE
SECTION TAI CHI CHAN RDS	GOURGUES CHRISTOPHE
SECTION TENNIS RDS	ARMOOGUM KEN
SECTION SQUASH RDS	BANC DANIEL
SECTION STEP RDS	MERIEUX CHRISTOPHE
SECTION VOLLEY RDS	PAULO THOMAS
SECTION YOGA RDS	ARZANO-DAURELLE CHRISTINE
SECTION ZUMBA RDS	LEOPOLD GAELLE

Pour le Bureau du COSEG,

MEMBRES DU BUREAU DU COSEG :

PRESIDENT :	CLEQUIN JEAN-PIERRE
TRESORIER :	MENARD JACKY
SECRETAIRE :	ELLUL SIMON
SECRETAIRE ADJ :	HAAS DANIEL
MEMBRE DE BUREAU :	JONARD ALAIN

Le Bureau est élu à l'unanimité.

5. Questions diverses

Une confirmation concernant la suppression totale des frais bancaires pour les sections a été demandée. La réponse apportée est qu'effectivement il ne devrait plus y avoir de frais de tenue de compte pour les sections, cad les comptes secondaires mais si les sections souhaitent des options spécifiques (du type carte bleue ou paiement différé, …) et que ces options sont payantes, alors ces frais seront prélevés directement sur les comptes des sections concernées.

Une section qui a son compte au Crédit Mutuel mais à l'agence de Moret demande si elle est concernée par la mise en place du compte principale et des comptes secondaires qui ont été vus avec l'agence de Melun. Le Bureau du COSEG va se renseigner auprès de l'agence de Melun pour avoir la réponse et la communiquera à la section concernée aussitôt.

Une question portait sur la nature des frais de structures payées par le COSEG.

Ces frais de structures qui représentent 4 320,00 € pour l'année 2016 sont les locations des lieux de pratique des activités. Pour le karting, le représentant de la section informe que ces frais sont compris dans les coûts de l'activité payé par les adhérents pour l'activité générale. La location de la piste pour la compétition interSLV lorsqu'elle est organisée est prise en charge par la CMCAS. Les 4 320,00 € correspondent aux créneaux de la section plongée pour ses entrainements en piscine.
Une suggestion est faite aux représentants de la section Plongée d'utiliser la piscine de Serbonnes. Les membres de la section plongée explique que Serbonnes est à 1h30 de Melun aller, autant pour le retour. Cela ferait 3h de route pour passer 1h dans l'eau… par ailleurs, une section plongée sans piscine, l'activité s'arrêterait rapidement.

Compte tenu de la baisse des subventions accordées par la CMCAS, une proposition est faite d'augmenter les cotisations COSEG pour compenser.
Cette solution n'est pas envisagée par le Bureau qui invite plutôt les sections à regarder leur budget prévisionnel et la somme qui leur serait nécessaire pour arriver à le boucler. Et à partir de des subventions qu'elles toucheraient, de prendre la décision d'augmenter les cotisations de leurs adhérents en conséquence pour pouvoir continuer à proposer l'activité ; ou à réduire l'activité pour l'adapter aux ressources ; ou de rechercher des sponsors ou des mécènes

Concernant le fonctionnement de la section randonnée qui a décidé lors de sa dernière Assemblée Générale de modifier son règlement intérieur pour permettre un fonctionnement avec un Bureau collégial, le Bureau du COSEG fait remarquer aux représentants de la section que cela n'est pas en accord avec les statuts et le règlement intérieur du COSEG. Cependant, ce fonctionnement sera toléré durant cette année 2016 et un bilan sera fait en fin d'année. Si ce type de fonctionnement montre un réel avantage, il faudrait alors revoir à minima le règlement intérieur du COSEG.

L'ensemble des questions ayant été traitées ou notées, le Président clôt l'Assemblée Générale à 20h30 et invite l'ensemble des participants à partager un verre de l'amitié.

Secrétaire de séance	Président
Daniel HAAS	Jean-Pierre CLEQUIN

COSEG MELUN

COMPTE DE RESULTAT 2015

DEPENSES	Exercice	*Exercice N-1*	RECETTES	Exercice	*Exercice N-1*
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			**SECTIONS**		
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE, CODIR……..	**254,90**	587,84	ADHESIONS AU COSEG	**1 518,00**	1 572,00
FOURNITURES DE BUREAU, INFORMATIQUE….	**159,92**	118,60			
FRAIS POSTAUX	**16,80**	61,10			
AUTRES FRAIS			**AUTRES RECETTES**		
ACHAT PORTE CLES, ECUSSONS	**513,60**	0,00	VENTE PORTE CLES, ECUSSONS	**70,60**	0,00
PUBLICITE (KAKEMONO)	**88,68**	0,00			
ADHESION G. E. SPORTS77 ANNEE 2015	**60,00**	40,00			
DEPENSES D'ORGANISATION					
UTILISATION PISCINE DAMMARIE	**3 600,00**	3 840,00			
SUBVENTIONS VERSEES			**SUBVENTIONS ENCAISSEES**		
COSEG SUBVENTIONS SECTIONS	**25 362,50**	24 525,00	CMCAS DE SEINE ET MARNE	**30 000,00**	30 000,00
COSEG SUBVENTIONS SECTIONS DEMARRAGE	**3 625,00**	2 750,00			
COSEG SUBVENTION C. G. 77 BACOTTE 2014	**850,00**		CONSEIL GENERAL 77 BACOTTE 2014	**850,00**	
COSEG SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL 2015	**0,00**	1 423,00	CONSEIL GENERAL 77 2015	**0,00**	1 423,00
			PRODUITS FINANCIERS		
			INTERETS LIVRET BLEU	**50,81**	27,32
TOTAL DES CHARGES	**34 531,40**	33 345,54	**TOTAL DES PRODUITS**	**32 489,41**	33 022,32
RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	**-2 041,99**	-323,22			

BILAN au 31 décembre 2015

ACTIF	Exercice	*Exercice N-1*	PASSIF	Exercice	*Exercice N-1*
VALEURS DISPONIBLES			**CAPITAUX PROPRES**		
CREDIT MUTUEL (COMPTE COURANT)	**5 453,33**	4 546,13	REPORT EXERCICE 2014	**10 974,94**	11 298,16
CREDIT MUTUEL (COMPTE LIVRET BLEU)	**3 464,62**	6 413,81	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	**-2 041,99**	-323,22
CAISSE (ESPECES)	**0,00**	0,00			
PARTICIPATIONS					
PART SOCIALE CREDIT MUTUEL	**15,00**	15,00			
TOTAL de l'ACTIF	**8 932,95**	10 974,94	**TOTAL du PASSIF**	**8 932,95**	10 974,94

COSEG MELUN Annexe bilan Exercice 2015

Mise à jour du : 13/02/2016

SECTIONS	Lieu	Base effectif 2014	Section COSEG OD/AD 3 €	Section COSEG EXT 6 €	Montant adhésion COSEG 2015	Règlé par la section le	COSEG 50% Mars	COSEG Solde juin	SUBVENTIONS COSEG TOTAL Annuel 2015	SUBVENTIONS COSEG TOTAL Démarrage 2015			SUBVENTIONS C.G.77 Année 2015	SUBVENTIONS C.G.77 "Bacotte" 2014	TOTAL par section 2015
STRECHING	Dammarie	18	18	0	54,00	05/05/15	725,00	725,00	1 450,00						1 450,00
CYCLO	Melun	14	10	4	54,00	25/03/15	375,00	375,00	750,00						750,00
CYCLO	Melun Rena.	8	8	0	24,00	26/03/15	350,00	350,00	700,00						700,00
KARTING	Melun	17	16	1	54,00	25/03/15	700,00	700,00	1 400,00						1 400,00
MOTO	Melun	21	21	0	63,00	25/03/15	762,50	762,50	1 525,00						1 525,00
PLONGEE	Melun	26	11	15	123,00	02/05/15	637,50	637,50	1 275,00						1 275,00
RANDONNEE	Melun	81	75	6	261,00	30/04/15	1 187,50	1 187,50	2 375,00						2 375,00
VTT BTT	Melun	34	15	19	159,00	27/03/15	437,50	437,50	875,00					850,00	1 725,00
BADMINTON	Renardières	18	17	1	57,00	18/06/15	Ne souhaite pas		0,00						0,00
BALL TRAP	Renardières	11	7	4	45,00	30/04/15	587,50	587,50	1 175,00						1 175,00
BASKET	Renardières	15	15	0	45,00	23/03/15	437,50	437,50	875,00						875,00
COURSE A PIED	Renardières	36	35	1	Démarrage		687,50	687,50		1 375,00					1 375,00
DANSE AFRIC.	Renardières	9	9	0	27,00	09/10/15	612,50	Arrêt	612,50						612,50
FITNESS	Renardières	13	13	0	39,00	18/05/15	662,50	662,50	1 325,00						1 325,00
FOOTBALL	Renardières	31	16	15	138,00	30/04/15	850,00	850,00	1 700,00						1 700,00
ROCK	Renardières	11	11	0	33,00	18/05/15	637,50	637,50	1 275,00						1 275,00
SQUASH	Renardières	17	11	6	69,00	23/03/15	637,50	637,50	1 275,00						1 275,00
STEP	Renardières	14	14	0	42,00	31/03/15	675,00	675,00	1 350,00						1 350,00
TAI CHI CHUAN	Renardières	10	7	3	39,00	30/04/15	587,50	587,50	1 175,00						1 175,00
TENNIS	Renardières	14	14	0	42,00	21/05/15	675,00	675,00	1 350,00						1 350,00
TIR A L'ARC	Renardières	34	34	0	Démarrage		1 125,00	1 125,00		2 250,00					2 250,00
VOLLEY	Renardières	12	10	2	42,00	13/04/15	Ne souhaite pas		0,00						0,00
YOGA	Renardières	21	21	0	63,00	30/03/15	762,50	762,50	1 525,00						1 525,00
ZUMBA	Renardières	15	15	0	45,00	30/04/15	687,50	687,50	1 375,00						1 375,00
			SOUS TOTAL SECTIONS				14800,00	14187,50	25 362,50	3 625,00	0,00	0,00	0,00	850,00	29 837,50
						COSEG MELUN	200,00	812,50	1 012,50	0,00			COSEG MELUN		1 012,50
TOTAUX		500	423	77	1 518,00		15000,00	15000,00	26 375,00	3 625,00	0,00	0,00	0,00	850,00	30 850,00

COSEG MELUN

COTISATIONS 2016

Calcul

SECTIONS	SITE	OD Section 3 €	AD Section 3 €	Extérieurs Section 6 €	Total effectif 2015 2014	MONTANT COTISATION 2016
BADMINTON	RENARDIERES	17		1	18	57,00
BALL TRAP	RENARDIERES	2	5	4	11	45,00
BASKET	RENARDIERES	15			15	45,00
COURSE A PIED	RENARDIERES	35		1	36	111,00
CYCLOTOURISME	MELUN	9	1	4	14	54,00
CYCLOTOURISME	RENARDIERES	6	2		8	24,00
FITNESS	RENARDIERES	13			13	39,00
FOOTBALL	RENARDIERES	16		15	31	138,00
KARTING	MELUN	16		1	17	54,00
MOTO	MELUN	21			21	63,00
PLONGEE	MELUN	11		15	26	123,00
RANDONNEE	MELUN	75		6	81	261,00
ROCK	RENARDIERES	11			11	33,00
SQUASH	RENARDIERES	11		6	17	69,00
STEP	RENARDIERES	14			14	42,00
STRECHING	DAMMARIE	18			18	54,00
TAI CHI CHUAN	RENARDIERES	7		3	10	39,00
TENNIS	RENARDIERES	14			14	42,00
TIR A L'ARC	RENARDIERES	34			34	102,00
VOLLEY	RENARDIERES	12			12	36,00
VTT BTT	MELUN	15		19	34	159,00
YOGA	RENARDIERES	21			21	63,00
ZUMBA	RENARDIERES	15			15	45,00
TOTAUX SECTIONS		**408**	**8**	**75**	**491**	**1 698,00**

COSEG MELUN
Calcul subvention 2016

SECTIONS	Lieu	O.D. Section 25 €	A.D. Section 25 €	EXT Section 0 €	PART VARIABLE	Mille 500 Autre	SUBVENTION THEORIQUE	SUBVENTION RECTIFIEE COSEG 2016
BADMINTON	RENARDIERES	18		1	450,00	500	950,00	Non souhaitée
BALL TRAP	RENARDIERES	2	5	4	175,00	Mille	1 175,00	1 131,25
BASKET	RENARDIERES	19			475,00	500	975,00	Non attribuée
COURSE A PIED	RENARDIERES	36			900,00	500	1 400,00	Non attribuée
CYCLOTOURISME	MELUN	9	1	4	250,00	500	750,00	562,50
CYCLOTOURISME	RENARDIERES	6	2		200,00	500	700,00	525,00
FITNESS	RENARDIERES	12			300,00	Mille	1 300,00	1 225,00
FOOTBALL	RENARDIERES	12	3	13	375,00	Autre	1 325,00	1 606,25
KARTING	MELUN	13	1	1	350,00	Mille	1 350,00	1 262,50
MOTO	MELUN	14	5	2	475,00	Mille	1 475,00	1 356,25
PLONGEE	MELUN	10	4	7	350,00	Mille	1 350,00	1 262,50
RANDONNEE	MELUN	43	28	3	1 775,00	500	2 275,00	1 706,25
ROCK	RENARDIERES	8			200,00	Mille	1 200,00	1 150,00
SQUASH	RENARDIERES	18		7	450,00	Mille	1 450,00	1 337,50
STEP	RENARDIERES	12			300,00	Mille	1 300,00	1 225,00
STRECHING	DAMMARIE	19			475,00	Mille	1 475,00	1 356,25
TAI CHI CHUAN	RENARDIERES	7	1	3	200,00	Mille	1 200,00	1 150,00
TENNIS	RENARDIERES	14	2		400,00	Mille	1 400,00	1 300,00
TIR A L'ARC	RENARDIERES	33			825,00	500	1 325,00	993,75
VOLLEY	RENARDIERES	12		1	300,00	500	800,00	Non souhaitée
VTT BTT	MELUN	6	2	23	200,00	500	700,00	525,00
YOGA	RENARDIERES	33			825,00	Mille	1 825,00	1 618,75
ZUMBA	RENARDIERES	14			350,00	Mille	1 350,00	1 262,50
TOTAUX SECTIONS		370	54	69	10 600,00		29 050,00	**22 556,25**
							Dépenses infrastructures	**4 320,00**
							TOTAL	**26 876,25**
							Financement Subvention CAS	**24 800,00**
							Financement Fonds propres COSEG	**2 076,25**

Critères attribution 2016 *Part fixe 500,00 ou 1000,00 €+ Part variable 25,00 €uros par OD et AD*
Sections avec 500,00 €uros de part fixe - 25% sur la part variable et part fixe
Sections avec 1000,00 €uros de part fixe - 25% sur la part variable seulement

COSEG MELUN

BUDGET PREVISIONNEL 2016

DEPENSES	Exercice	RECETTES	Exercice
		Report excédent COSEG fin 2015	8 933,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		**SECTIONS**	
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE, CODIR…….	350,00	ADHESIONS DES SECTIONS AU COSEG	1 698,00
FOURNITURE DE BUREAU, SECRETARIAT	160,00		
FRAIS POSTAUX	60,00		
DEPENSES D'ORGANISATION			
LOCATION D'INFRASTRUCTURES	4 320,00		
SUBVENTIONS VERSEES		**SUBVENTIONS RECUES**	
COSEG : SUBVENTIONS AUX SECTIONS	22 556,25	CMCAS SEINE ET MARNE 2016	24 800,00
COSEG : REGLEMENT AUX SECTIONS C.G.77	1 240,00	CONSEIL GENERAL	1 240,00
AUTRES DEPENSES		**PRODUITS FINANCIERS**	
ADHESION G.E. SPORTS77	60,00	INTERETS LIVRET BLEU	26,00
Solde COSEG fin 2016	7 950,75		
TOTAL DEPENSES	36 697,00	TOTAL RECETTES	36 697,00